

Documents à fournir inscription en 6^{ème}.

(par responsable légal)

- Avis d'affectation au collège,
- Photocopie intégrale et récente du livret de famille,
- Photocopie d'une pièce d'identité de l'enfant (facultatif)
- 2 photos d'identité récentes avec nom et prénom au dos (dont 1 pour le carnet de correspondance à la rentrée),
- Justificatif de domicile (de chacun des parents si adresse différente), par ex : quittance de loyer, EDF, téléphone,
- Si parents divorcés : photocopie de la page du jugement de divorce précisant l'autorité parentale et la résidence principale de l'enfant,
- Si parents séparés sans jugement : déclaration sur l'honneur indiquant la résidence principale de l'enfant et l'autorité parentale,
- Pour tout autre situation : photocopie du document adéquat,
- Fiche de renseignements remplie en lettres majuscules (jointe),
- Fiche d'urgence (jointe),
- Photocopie du carnet de vaccination (diphtérie/tétanos/polio et rougeole uniquement).

Inscription à la cantine :

- Sur le site C'midy

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

La date limite de remontée à la DSDEN des élèves inscrits est fixée au 16 juin 2023. Passée cette date, si vous n'avez pas inscrit votre enfant, votre place n'est plus garantie.